

*Assemblée des Évêques du Québec*  
1225, boul. Saint-Joseph Est, Montréal (Québec) H2J 1L7

## ÉLÉMENTS D'ORIENTATIONS EN PASTORALE SOCIALE

Comité des affaires sociales  
de  
l'Assemblée des évêques du Québec  
18 février 1993

Ce document est proposé comme document de travail  
"ad experimentum"  
pour une période de deux ans

# ÉLÉMENTS D'ORIENTATIONS EN PASTORALE SOCIALE

L'élaboration des principaux éléments d'une pastorale sociale fait appel d'abord à un certain nombre de préalables. Elle doit ensuite comprendre une **définition** commune de cette pastorale, définir des **buts généraux** et des **objectifs spécifiques**. Enfin pour assurer une efficacité appréciable, il importe d'utiliser une **méthodologie** éprouvée.

## 1. **Préalables**

Ces préalables sous-tendent l'action de la pastorale sociale et sont basés sur une foi commune en Jésus Christ, au sein d'une Église préoccupée de justice et solidaire des pauvres. Car l'engagement pour la justice n'est pas seulement d'ordre moral, il est d'ordre théologique, il est un élément constitutif de la foi et un lieu primordial d'éducation de la foi.

### 1.1 **Porter communautairement une même foi**

Ceux et celles qui agissent en pastorale sociale partent d'une même foi et la portent communautairement:

- foi en Jésus, Christ, ressuscité, porteur du salut et de la Bonne Nouvelle pour toutes et pour tous à partir des pauvres;

- foi au salut proposé, pour anticiper le Royaume promis par Jésus, construction commencée aujourd'hui mais toujours à compléter ;
- foi en une Église dans le monde et avec le monde (Gaudium et Spes);
- foi en une Église préoccupée de sa mission face aux questions qui se posent dans une société en changement;
- foi en une Église inquiète face à tout ce qui menace la dignité des hommes et des femmes: fils et filles de Dieu.

## **1.2 Témoigner de la justice**

Ceux et celles qui s'engagent en pastorale sociale cherche à témoigner de la justice, du respect fondamental des droits humains et de la liberté comme bases de l'organisation sociale et de la démocratie.

Ces personnes témoignent aussi de l'amour, de la compassion et de la miséricorde encore plus agréables à Dieu que les sacrifices (Mt 12,7), car l'amour inconditionnel des autres est un corollaire de la foi en Jésus Christ qui pousse à agir par amour. Si on ne peut faire de cet amour inconditionnel un élément essentiel de l'acte juste, il demeure un apport original des chrétiennes et des chrétiens dans leur agir pastoral.

## **1.3 Participer au courant de solidarité**

Ceux et celles qui agissent en pastorale sociale participent à un courant de solidarité axé sur le développement, la prise en mains, la résistance, le changement des rapports sociaux et des structures sociales, économiques, politiques et religieuses, dans le sens des préoccupations indiquées plus bas.

Ces préalables se situent dans une démarche et sont un appel à cheminer vers la plénitude du salut donné et offert aux personnes qui s'engagent, au nom de leur baptême, dans cette marche vers le Royaume.

## 2.

**Définition**

La définition, exprimée dans un langage sociologique, réfère aux préalables qui sous-tendent les fondements théologiques de la pastorale sociale.

Les chrétiennes et les chrétiens engagés socialement comme disciples de Jésus Christ, appuient leur action et leurs interventions sur ces fondements théologiques.

Pour l'Église du Québec,  
la pastorale sociale  
c'est l'ensemble des activités visant l  
a promotion de la justice sociale,  
le respect des droits humains  
et de la dignité de la personne,  
ainsi que le changement  
et la transformation des rapports sociaux  
et des structures de nos sociétés,  
afin qu'elles deviennent davantage  
en conformité  
avec le projet évangélique de Jésus.

Cette définition respecte l'agir des femmes et des hommes quelles que soient leurs idéologies; elle respecte la contribution des chrétiennes et des chrétiens avec d'autres personnes engagées socialement; elle respecte la liberté de l'Esprit qui agit partout.

### 3. **Buts généraux**

Les buts généraux d'une pastorale sociale peuvent être formulés comme suit :

#### 3.1 **ÊTRE PRÉSENCE DANS LE MONDE ET AVEC LE MONDE**

### 4. **Objectifs spécifiques**

Pour réaliser les buts généraux, des objectifs spécifiques plus concrets sont formulés comme suit:

#### 4.1 **Faire alliance et créer des solidarités avec les groupes engagés**

Pour. être présence dans le monde et avec le monde:

- prendre le temps de nous questionner ensemble sur les mutations de la société et les changements possibles à envisager ;

- se laisser interpeller, évangéliser par les autres qui témoignent de l'Esprit vivant.

**3.2 PROMOUVOIR  
LA JUSTICE ET  
DÉNONCER  
LES INJUSTICES EN  
SOLIDARITÉ AVEC  
LES PAUVRES**

**4.2 Témoigner de la justice**

Pour témoigner du souci des chrétiennes et des chrétiens devant tout ce qui menace la dignité des personnes tant sur les plans individuel que collectif:

- oser la justice pour une diminution des écarts socio-économiques et pour une transformation du monde.

Pour changer la situation des personnes et des groupes démunis, pour transformer les rapports sociaux et les structures engendrant l'injustice:

- se donner des critères de discernement évangélique et une vision commune sur les événements qui se passent dans le monde.

### 3.3 DÉVELOPPER LA DIMENSION SOCIALE DE LA FOI

... afin de promouvoir la pratique évangélique de la justice sociale et de faire attraper le virus de l'engagement qui renvoie sur le terrain du plus pauvre

### 4.3 Développer une spiritualité de l'engagement social

Pour créer des lieux d'application de la mission des croyantes et des croyants:

- promouvoir les rassemblements liturgiques comme lieux d'intégration de l'engagement social à l'expérience chrétienne;
- offrir des moyens de ressourcement pour les personnes engagées dans les questions de justice;
- promouvoir auprès des communautés et de tous les lieux de formation chrétienne (initiation sacramentelle, formation des futurs prêtres et des diacres, milieux populaires, éducation des adultes, mouvements d'action catholique, etc.) une vision commune de l'engagement social comme élément constitutif de la foi chrétienne.

**3.4 FORMER ET MOBILISER  
LES COMMUNAUTÉS  
CHRÉTIENNES  
À L'ENGAGEMENT SOCIAL**

Pour soutenir, appuyer, encourager et développer l'action des communautés chrétiennes dans leur recherche et leur action;

pour rendre pertinente la foi qui les rassemble.

**4.4 Se donner des instruments  
d'éducation et de formation**

Inviter les communautés chrétiennes à initier des actions axées sur des projets locaux pour intégrer progressivement l'engagement social à leur vie communautaire.

Se donner des instruments d'analyse sociale à partir du point de vue des personnes et des groupes exclus et marginalisés

5.

## Méthodologie

A partir des perspectives de la foi et de l'interprétation de la réalité sociale, une méthodologie précise permet de donner une réponse évangélique efficace, en développant une relation dialectique entre l'action et la réflexion.

Se rappeler que l'engagement pour la justice porte une dimension prophétique qui appelle une tolérance à l'ambiguïté et que la dimension éthique est en constante adaptation.

### 5.1 Le vécu

Partir du **vécu**, en écoutant, en voyant et en ressentant les besoins et les souffrances des individus et des collectivités qui nous entourent et en partageant leur vécu.

### 5.2 L'analyse sociale

Examiner et critiquer les idéologies et les systèmes de valeurs en lien avec les forces sociales, économiques et politiques qui sont à l'oeuvre.

### 5.3 La réflexion théologique

Évaluer les situations à partir des valeurs évangéliques, de l'enseignement social de l'Église et de la praxis des chrétiennes et des chrétiens engagés.

Apprendre à faire une relecture sociale de l'Évangile.

### 5.4 L'action

Mettre sur pied des actions novatrices et développer des stratégies en référence à un plan d'action.

### 5.5 Évaluation de l'action

<b>Sources</b>
----------------

Comité des affaires sociales: Documents et annexes, 30-01-92.

**R.N.D.**, décembre 1991: "Une morale pour aujourd'hui est-elle possible?"

Statuts de la Commission oblate canadienne de Justice et Paix.

Comité des affaires sociales  
de l'Assemblée des évêques du Québec

18-02-93